





# PORTRAIT DU RÉSEAU DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Ministère de la Famille

## QUELS SONT LES TYPES DE SERVICES DE GARDE ?

Les services de garde éducatifs à l'enfance, un réseau de qualité composé de :

	 CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	 GARDERIES SUBVENTIONNÉES	 GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	 RESPONSABLES D'UN SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EN MILIEU FAMILIAL (RSGE)
<b>Statut d'entreprise</b>	Organismes sans but lucratif ou coopératives détenant un permis délivré par le Ministère	Entreprises privées généralement à but lucratif détenant un permis délivré par le Ministère	Entreprises privées généralement à but lucratif détenant un permis délivré par le Ministère	Travailleuses ou travailleurs autonomes détenant une reconnaissance d'un bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (BC)
<b>Places subventionnées à 8,85 \$/jour</b> (Il s'agit du montant pour l'année 2023. Celui-ci est indexé annuellement.)	Oui Le Ministère verse une subvention sur la base des places occupées. Des allocations supplémentaires sont prévues pour les enfants ayant des besoins particuliers. Il n'y a pas de limite de nombre d'installations pour un CPE.	Oui Le Ministère verse une subvention sur la base des places occupées. Des allocations supplémentaires sont prévues pour les enfants ayant des besoins particuliers. Une même personne ou des personnes liées peuvent être titulaires d'au plus 5 permis de garderie pour un maximum de 500 places.	Non La tarification est à la discrétion du titulaire de permis. Les parents peuvent bénéficier du crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde.	Subventionné : Le Ministère verse une subvention aux BC qui versent une allocation aux RSGE sur la base des places occupées. Non subventionné : Il existe quelques services qui ne sont pas subventionnés. La tarification est à leur discrétion et les parents peuvent bénéficier du crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde.
<b>Répartition des 294 478 places au 31 mars 2023</b>	104 414 (35 %)	54 831 (19 %)	65 524 (22 %)	69 709 (24 %)
<b>Financement gouvernemental des infrastructures</b>	Oui Le Ministère finance la construction, l'achat, les améliorations locatives, l'entretien ou la rénovation de bâtiments.	Non	Non	Non
<b>Maximum d'enfants pouvant être reçus</b>	100 enfants par installation	100 enfants par installation	100 enfants par installation	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 6 enfants pour une RSGE seule</li> <li>› 9 enfants pour une RSGE avec assistante</li> </ul> Les enfants d'âge scolaire de la RSGE et de son assistante ne sont pas comptabilisés (sous certaines conditions).

### Ils ont tous les mêmes obligations, soit :

- › D'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants
- › De se doter d'un programme éducatif
- › De tenir un dossier éducatif pour chaque enfant reçu
- › D'attribuer les places en fonction des inscriptions au guichet unique
- › De faire l'objet d'évaluations de la qualité éducative, d'inspections et d'autres vérifications de la part du Ministère ou du BC

### SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL NON RECONNU

Sous réserve du respect de certaines conditions, une personne peut fournir des services de garde dans une résidence privée sans être reconnue par un BC.

Ce milieu de garde ne fait pas l'objet de visites de conformité et la qualité éducative n'est pas évaluée.

Cette personne peut accueillir 6 enfants incluant les siens s'ils sont âgés de moins de 9 ans et au maximum 2 poupons.

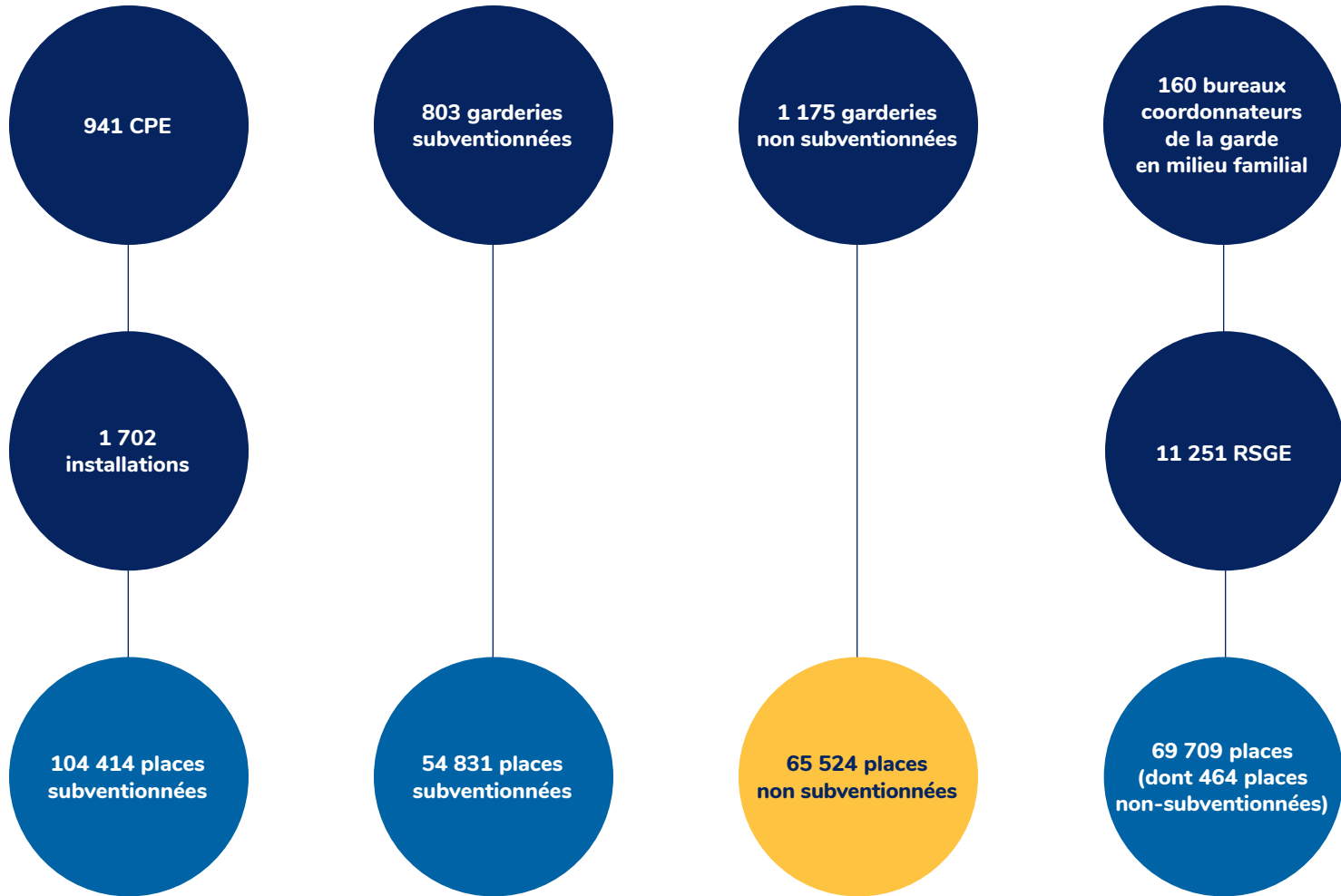
Les parents peuvent bénéficier du crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde puisque les places ne sont pas subventionnées.

**À noter que ce type de garde prendra fin le 31 août 2026.**

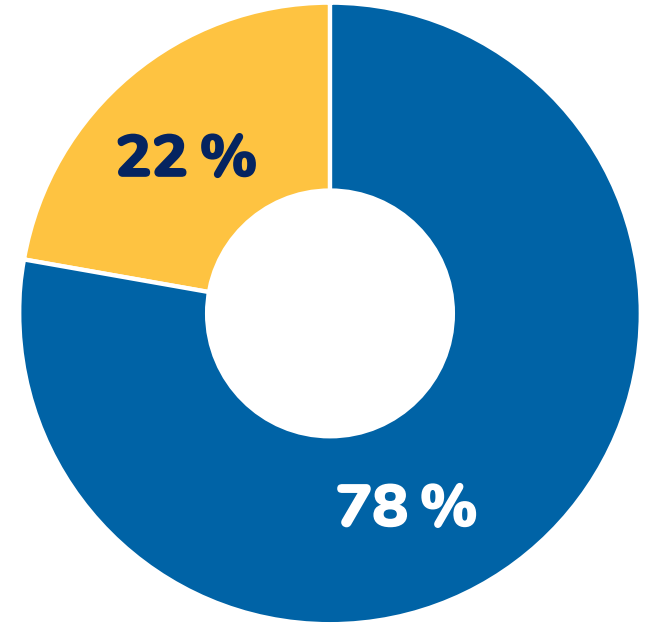
**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, il est permis, sans condition, qu'une personne physique garde, dans sa résidence, au plus deux enfants ou bien des enfants habitant ordinairement ensemble.**

# PORTRAIT DU RÉSEAU DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

31 mars 2023



# RÉPARTITION DES PLACES DANS LE RÉSEAU



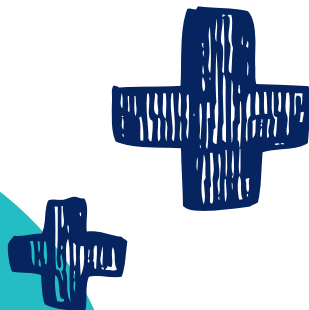
Places subventionnées :	228 490
Places non subventionnées :	65 988
<b>TOTAL DE PLACES :</b>	<b>294 478</b>

## QUI TRAVAILLE DANS LE RÉSEAU ?

Nombre d'équivalents temps complet (ETC) du personnel des centres de la petite enfance (CPE), des bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial et des garderies subventionnées en 2021-2022

CATÉGORIE D'EMPLOIS	CPE	BC	GARDERIES SUBVENTIONNÉES
Adjointe administrative ou adjoint administratif	277	65	89
Agente ou agent de conformité	S.O.	190	S.O.
Agente-conseil ou agent-conseil en soutien pédagogique et technique	326	223	27
Aide-éducatrice ou aide-éducateur	236	S.O.	187
Commis comptable ou secrétaire comptable	99	64	29
Directrice adjointe ou directeur adjoint	898	101	318
Directrice générale ou directeur général	761	91	495
Éducatrice ou éducateur qualifié	15 589	S.O.	5 275
Éducatrice ou éducateur non qualifié	3 616	S.O.	2 346
Préposée ou préposé	497	S.O.	121
Responsable de l'alimentation ou cuisinière ou cuisinier	1 140	S.O.	386
Secrétaire-réceptionniste	52	25	12

Source : Rapports financiers 2021-2022.



## QUELQUES DÉFINITIONS

### Bureau coordonnateur

Est agréé pour remplir les fonctions qui lui sont dévolues dans un territoire délimité. Il est donc investi d'un mandat territorial et d'une responsabilité populationnelle envers les parents qui utilisent ou souhaitent utiliser les services de garde en milieu familial de son territoire.

### Installation

Ensemble indissociable de locaux comprenant toutes les aires de jeu, de service et de circulation ainsi que l'espace extérieur de jeu lorsque celui-ci n'est pas situé dans un parc public, réservés exclusivement aux activités de garde du titulaire d'un permis et, le cas échéant, aux activités d'un bureau coordonnateur de la garde en milieu familial pendant toutes les heures de prestation des services.

### Éducatrice de la petite enfance en installation

Une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 5 ans dans différents types de services de garde reconnus :

- les centres de la petite enfance (CPE);
- les garderies.

### Qualification du personnel éducateur

Pour être considéré comme qualifié, le personnel éducateur doit détenir un diplôme d'études collégiales Techniques d'éducation à l'enfance ou un équivalent prévu à la Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde (Directive).

### Responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE)

La dénomination de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) signifie que cette personne est reconnue par un bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (BC). Si elle est seule, elle peut recevoir un maximum de 6 enfants de moins de 9 ans. Si elle est assistée d'un autre adulte, elle peut accueillir jusqu'à 9 enfants.

### Formation de la RSGE

À moins qu'elle possède un diplôme d'études collégiales Techniques d'éducation à l'enfance (ou toute équivalence reconnue par la Directive), la RSGE doit avoir réussi une formation d'une durée minimale de 45 heures portant notamment sur la sécurité, la santé et l'alimentation des enfants ainsi que sur le développement de l'enfant et le programme éducatif. Six heures de perfectionnement annuel sont par la suite requises.

### Services de garde non reconnus

Sous réserve du respect des conditions prévues à la loi, une personne physique peut fournir des services de garde dans une résidence privée sans avoir besoin d'être reconnue par un bureau coordonnateur.

# RÉPARTITION DES ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 4 ANS, SELON QU'ILS REÇOIVENT OU NON DES SERVICES ÉDUCATIFS

Mai 2022

TYPE DE SERVICES ÉDUCATIFS	MOINS DE 1 AN		1 AN		2 ANS		3 ANS		4 ANS		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
<b>En SGEE reconnus ou au préscolaire</b>	<b>27 342</b>	<b>32,5</b>	<b>52 942</b>	<b>64,8</b>	<b>59 695</b>	<b>70,7</b>	<b>63 354</b>	<b>75,1</b>	<b>71 986</b>	<b>84,5</b>	<b>275 320</b>	<b>65,6</b>
‣ <b>En service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)</b>	<b>27 342</b>	<b>32,5</b>	<b>52 942</b>	<b>64,8</b>	<b>59 695</b>	<b>70,7</b>	<b>63 354</b>	<b>75,1</b>	<b>55 853</b>	<b>65,6</b>	<b>259 187</b>	<b>61,8</b>
• Milieu familial reconnu	11 110	13,2	15 132	18,5	14 524	17,2	13 277	15,7	8 478	10,0	62 521	14,9
• Centre de la petite enfance	6 770	8,1	16 821	20,6	21 983	26,0	25 157	29,8	25 213	29,6	95 944	22,9
• Garderie subventionnée	3 696	4,4	9 207	11,3	11 423	13,5	12 498	14,8	11 231	13,2	48 055	11,5
• Garderie non subventionnée	5 766	6,9	11 783	14,4	11 765	13,9	12 421	14,7	10 931	12,8	52 667	12,5
<b>Au préscolaire 4 ans</b>									<b>16 133</b>	<b>18,9</b>	<b>16 133</b>	<b>3,8</b>
• Maternelle 4 ans à demi-temps									662	0,8	662	0,2
• Maternelle 4 ans à temps plein									15 471	18,2	15 471	3,7
<b>Hors SGEE reconnu et hors préscolaire 4 ans</b>	<b>56 706</b>	<b>67,5</b>	<b>28 778</b>	<b>35,2</b>	<b>24 720</b>	<b>29,3</b>	<b>20 976</b>	<b>24,9</b>	<b>13 183</b>	<b>15,5</b>	<b>144 362</b>	<b>34,4</b>
<b>Ensemble des enfants (0-4 ans) en 2022</b>	<b>84 048</b>	<b>100,0</b>	<b>81 720</b>	<b>100,0</b>	<b>84 415</b>	<b>100,0</b>	<b>84 330</b>	<b>100,0</b>	<b>85 169</b>	<b>100,0</b>	<b>419 682</b>	<b>100,0</b>

## Sources :

Ministère de la Famille, modèle d'estimation de l'offre et de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance, données au 31 mai 2022.

Ministère de l'Éducation, données sur le préscolaire 4 ans en 2021-2022, données provisoires non-officielles du bilan 1.

Institut de la statistique du Québec, projections démographiques au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Note : Excluant les SGEE autochtones sous entente de délégation de pouvoir.

